



## Comité des finances et des services organisationnel

### Procès-verbal

**N° de la réunion :** 31  
**Date :** le 21 novembre 2025  
**Heure :** 09 h 30  
**Endroit :** Salle Andrew-S.-Haydon, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

**Présents :** **Président :** Mark Sutcliffe, maire, **Vice-présidente:** Catherine Kitts, conseillère, **Matt Luloff,** conseiller , **Laura Dudas,** conseillère, **Cathy Curry,** conseillère, **Glen Gower,** conseiller , **Tim Tierney,** conseiller, **Rawlson King,** conseiller, **Jeff Leiper,** conseiller, **Riley Brockington,** conseiller, **Shawn Menard,** conseiller, **David Brown,** conseiller

- 
1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le mercredi 26 novembre 2025 dans le rapport 31 du Comité des finances et des services organisationnels.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le jeudi 20 novembre 2025, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, est le vendredi 21 novembre 2025, à 8 h 30.

**Ce « procès-verbal sommaire » indique les suites à donner relativement aux points et aux mesures prises lors de la réunion. Ce document ne contient pas tout le texte qui fera partie du procès-verbal complet, comme la consignation des soumissions écrites et verbales. Les votes et les avis contraires consignés dans le présent procès-verbal sommaire demeurent des données préliminaires jusqu'à ce que le procès-verbal complet soit confirmé par le comité. La version préliminaire du procès-verbal complet (à confirmer) sera publiée en même temps que l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du comité et, une fois confirmé, il remplacera le présent document.**

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Direction générale des travaux publics

3.1 Centre de récupération des ressources de la région de la capitale

Dossier : ACS2025-PWD-GEN-0002 - À l'échelle de la ville

Au début de la réunion, la greffière municipale Caitlin Salter MacDonald fait un survol du code de conduite, notamment des dispositions sur les renseignements confidentiels.

Le maire Mark Sutcliffe prononce le mot d'ouverture avant que le Comité reçoive une présentation PowerPoint d'Alain Gonthier, directeur général des Travaux publics (une copie du diaporama est conservée au greffe municipal).

Avant l'accueil des intervenantes et intervenants, les motions suivantes sont lues au nom de la conseillère Skalski par la vice-présidente Kitts et le conseiller Brown :

Le Comité reçoit les personnes suivantes :

1. Jennifer van Koughnett
2. Emma Bainbridge, CAFES\*

3. Sue Langlois, Lucie Régimbald, Capital Region Citizens Coalition for the Protection of the Environment (CRCCPE)\*
4. Duncan Bury, Waste Watch Ottawa\*
5. Robert Leth, administrateur délégué, groupe d'entreprises NH3\*
6. Harry Baker\*
7. Pamela O'Donnell\*
8. Aidan McCannell
9. Charlotte Greer

[ \* L'astérisque signifie que la personne ou le groupe a fourni ses commentaires par écrit ou par courriel. Toutes les observations et présentations sont conservées au greffe municipal.]

Le Bureau du greffe municipal a reçu, versé à ses dossiers et distribué aux membres du Comité les observations écrites suivantes :

- Observation de l'Association communautaire de Carlsbad Springs datée du 14 novembre 2025
- Courriel de Rainer Bloess daté du 17 novembre 2025

Après la prise de parole des intervenantes et intervenants et les questions au personnel, les membres du personnel suivants répondent aux questions :

- Alain Gonthier, directeur général des Travaux publics (TP)
- Shelley McDonald, directrice des Services des déchets solides, TP
- Debbie Stewart, directrice générale des Initiatives stratégiques
- Cyril Rogers, directeur général des Finances et des Services organisationnels

### **Recommandation(s) du rapport**

**Que le Comité des finances et des services organisationnels recommande au Conseil municipal d'Ottawa d'envisager de faire l'acquisition du Centre de récupération des ressources de la région de la capitale (CRRRC) selon les modalités exposées dans ce rapport.**

**Motion n° CFSO FCSC-2025-31-01**

Proposée par C. Kitts

**ATTENDU QUE** le Comité des finances et des services organisationnels examine un rapport sur l'acquisition potentielle par la Ville du Centre de récupération des ressources de la région de la capitale (CRRRC); et

**ATTENDU QUE** la population rurale a dit au ministère et aux membres du Conseil municipal craindre grandement que l'exploitation de la décharge contamine les eaux souterraines, pollue l'air et nuise à la qualité de vie, notamment en raison de la poussière et du bruit; et

**ATTENDU QUE** depuis plus de 15 ans, la population locale mène auprès du ministère une campagne « Dump the dump » (larguer la décharge) parce qu'elle remet en question la pertinence de l'aménagement d'une décharge sur de l'argile à Leda et a des inquiétudes quant à la stabilité du sol et à l'émission potentielle de produits de lixiviation et d'autres toxines; et

**ATTENDU QUE** Carlsbad Springs se trouve dans le bassin versant du ruisseau Bear, un cours d'eau supérieur qui s'écoule jusqu'à la rivière Nation Sud et est surtout composé d'argile à Leda et d'autres sols à texture fine, et englobe des terres humides d'importance provinciale et un habitat faunique; et

**ATTENDU QUE** la Conservation de la Nation Sud (CNS) examine actuellement ce bassin versant pour analyser les répercussions de la future utilisation du sol et des changements climatiques sur le bassin; et

**ATTENDU QUE** la dernière évaluation environnementale du site rendue publique par le ministère de l'Environnement remonte à 2015; et

**ATTENDU QUE** le Comité de liaison communautaire (CLC) a été mis sur pied dans le cadre du processus d'évaluation environnementale du ministère pour faire valoir les pratiques exemplaires et favoriser la transparence, et pour repérer les problèmes en amont et participer à leur résolution;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** le Comité des finances et des services organisationnels recommande au Conseil de demander au personnel de communiquer avec le CLC déjà mis sur pied pour

**l'installation, afin de confirmer ou de mettre à jour son mandat pour y inclure, au minimum :**

- **des représentants des communautés voisines (Carlsbad Springs, municipalité de Russell et Vars), la Conservation de la Nation Sud, des fermiers locaux, des conseillers et conseillères des quartiers locaux, du personnel de la Ville et l'exploitant de l'installation; et**
- **l'exigence que le CLC soit convoqué régulièrement (au moins deux fois par an) pour permettre des mises à jour régulières et en temps opportun sur des enjeux, tels que les changements proposés aux permis ou aux activités réglementées de l'installation, comme un moyen d'informer et de mobiliser la communauté;**

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'on demande au personnel, après la présentation du rapport annuel produit aux fins de l'évaluation environnementale, qui traite de l'eau souterraine, des eaux de surface, du lixiviât, des gaz d'enfouissement, de la poussière, du bruit et de la surveillance biologique et géotechnique, d'examiner le rapport annuel et de le rendre public, accompagné d'un résumé (en langage simple), pour que les résidents en prennent connaissance, et d'offrir un breffage technique au CLC afin de lui présenter les résultats et d'informer ses membres de tout sujet de préoccupation pouvant justifier d'autres études ou mesures;**

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'on demande au personnel de collaborer avec la CNS pour que la décharge en question soit intégrée, selon le cas, à la cartographie des risques et à la planification de scénarios de l'étude du bassin versant du ruisseau Bear.**

**Adopté**

**Motion n° CFSO FCSC-2025-31-02**

Proposée par C. Kitts

**ATTENDU QU'une évaluation des risques à la santé humaine est un processus scientifique structuré qui permet d'établir si les gens seront exposés à des substances nocives et, le cas échéant, si cette exposition mettra en péril leur santé; et**

**ATTENDU QUE** l'évaluation environnementale du ministère comprend une évaluation globale des conséquences potentielles ainsi qu'une étude de la qualité de l'air, des eaux souterraines et de l'écologie; et

**ATTENDU QUE** pour agir dans l'intérêt supérieur de la population, il faudrait protéger les eaux souterraines, le sol et l'air ainsi que d'autres aspects environnementaux influant sur la santé humaine; et

**ATTENDU QUE** l'installation réalise des activités industrielles (récupération de pièces de rechange) depuis plus de 30 ans; et

**ATTENDU QUE** la population se préoccupe grandement des effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement qui pourraient découler du rejet de contaminants par une décharge en activité;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** le Comité des finances et des services organisationnels recommande au Conseil de demander au personnel, si la Ville d'Ottawa réussit à acquérir l'installation en question et avant le début de l'exploitation de celle-ci, d'effectuer et de publier une évaluation des risques pour la santé humaine afin de divulguer les données de référence déjà établies (au moyen de l'évaluation environnementale du ministère) relatives aux contaminants et à l'exposition et une évaluation des risques pour la santé humaine;

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'**on révisé l'évaluation des risques pour la santé humaine si la surveillance environnementale révèle une nouvelle préoccupation (p. ex., dépassement des seuils acceptables, changement dans les émissions atmosphériques ou nouveau contaminant identifié), conformément aux pratiques courantes, et qu'on rende cette information publique et la transmette au Comité de liaison communautaire.

**Adopté**

**Motion n° CFSO FCSC-2025-31-03**

Proposée par C. Kitts

**ATTENDU QUE** le Conseil examine un rapport sur l'acquisition potentielle par la Ville du Centre de récupération des ressources de la région de la capitale (CRRRC) près de Carlsbad Springs; et

**ATTENDU QUE l'intensification des activités au CRRRC fera augmenter la circulation des camions sur le réseau routier rural environnant, ainsi que le déplacement des poids lourds, du personnel et des visiteurs, ce qui influera sur la sécurité, la circulation routière et la qualité de vie à Carlsbad Springs et dans les environs; et**

**ATTENDU QUE la population de Carlsbad Springs et celle des villages ruraux voisins ont signalé au ministère et aux membres du Conseil des inquiétudes concernant la circulation des poids lourds, notamment le bruit, la sécurité et la circulation de transit dans les rues résidentielles et au cœur des villages; et**

**ATTENDU QUE le réseau rural d'itinéraires pour les camions de la Ville et la signalisation connexe peuvent être revus et améliorés pour mieux orienter les camions vers les couloirs appropriés et limiter les incidences locales; et**

**ATTENDU QUE le Plan directeur des transports (PDT) est le principal outil de la Ville pour relever et prioriser les investissements majeurs dans l'infrastructure de transport à long terme; et**

**ATTENDU QUE la Ville aurait avantage, pour s'adapter à la future croissance dans le secteur, à déterminer et à prioriser en amont les améliorations à apporter au réseau pour favoriser un accès sécuritaire et efficace au CRRRC ainsi que protéger les villages voisins des conséquences évitables; PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des finances et des services organisationnels recommande au Conseil de demander au personnel, avant la mise en service de l'installation, et régulièrement par la suite, de procéder à une évaluation de la situation et de formuler des recommandations pour réduire les effets cumulatifs des camions dans le secteur de Carlsbad Springs, quant à l'incidence sur l'infrastructure routière et sur la qualité de vie des résidents;**

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Comité recommande au Conseil de demander au personnel d'examiner le réseau rural d'itinéraires pour les camions qui servent l'installation du CRRRC et le secteur environnant dans le cadre de consultations du Comité de liaison communautaire et des résidents concernés, notamment les itinéraires pour camions existants et potentiels, la signalisation et les mesures d'atténuation de la circulation, et de trouver et de mettre**

**en œuvre des solutions visant à maximiser une signalisation d'orientation claire pour les chauffeurs de camion et à minimiser les perturbations et la circulation de transit sur les rues résidentielles et au cœur des villages ruraux.**

**Adopté**

**Motion n° CFSO FCSC-2025-31-04**

Proposée par D. Brown

**ATTENDU QUE le Conseil examine un rapport sur l'acquisition potentielle par la Ville du Centre de récupération des ressources de la région de la capitale (CRRRC) près de Carlsbad Springs; et**

**ATTENDU QU'en raison des répercussions de l'exploitation d'une décharge sur la population, les promoteurs du secteur privé créent des programmes d'avantages communautaires pour investir directement aux endroits touchés, sous forme de subventions pour améliorer les parcs et sentiers, de bourses d'études, etc.; et**

**ATTENDU QUE les populations rurales assument souvent une part disproportionnée des fardeaux environnementaux et d'infrastructures, comme les décharges, qui nuisent à leur qualité de vie et à leur mode de vie;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des finances et des services organisationnels recommande au Conseil de demander au personnel, si la Ville acquiert le CRRRC, d'étudier les possibilités d'établir un mécanisme au bénéfice de la communauté, afin que la Ville accorde un avantage direct à Carlsbad Springs et aux communautés environnantes, sous forme de subventions pour des améliorations locales, et de présenter un rapport au Comité de l'agriculture et des affaires rurales en 2027.**

**Adopté**

**Motion n° CFSO FCSC-2025-31-05**

Proposée par D. Brown

**Même si un achat potentiel du Centre de récupération des ressources de la région de la capitale n'influencera pas positivement ou négativement toute décision future du Conseil en matière de**

**gestion des déchets, il constitue une nouvelle donnée dont devra tenir compte le personnel lorsqu'il formulera une recommandation et produira une analyse de rentabilité finalisée pour le futur système de gestion des déchets d'Ottawa. On doit donc demander au personnel, dans le cadre de l'évaluation approfondie qu'il entreprend afin de formuler cette recommandation et de produire cette analyse, de mener un sondage du marché dans lequel il invite les proposants à lui fournir de l'information en lien avec les scénarios approuvés par le Conseil, décrits dans la recommandation 2 du Rapport sur l'étude de faisabilité des technologies de gestion des déchets (statu quo et infrastructures privées d'élimination des déchets; installation d'incinération pour la transformation des déchets en énergie; construction d'une nouvelle décharge).**

**Adopté**

Les recommandations du Comité, telles que modifiées, sont adoptées par un vote de huit voix affirmatives contre trois voix négatives, ainsi réparties :

Voix affirmative(s) (8): M. Sutcliffe, L. Dudas, C. Curry, G. Gower, R. King, J. Leiper, R. Brockington, et S. Menard

Voix négative(s) (3): C. Kitts, M. Luloff, et D. Brown

**Adopté (8 à 3)**

4. Levée de la séance

Prochaine réunion

le mardi 2 décembre 2025.

La séance est levée à 12 h 19.

---

Original signé par M. Aston,  
Coordonnatrice du comité

---

Original signé par le Maire M.  
Sutcliffe, Président